

marches-securises.fr

PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

Sainte Foy Tourisme (73)
Résidence La Chapelle -
Bataillette
73640 Sainte Foy Tarentaise

**AVIS DE MARCHÉ
SERVICES****Organisme acheteur**

Sainte Foy Tourisme (73), Elise GENTIT, 130 Placette du Brenzet, 73640 Sainte Foy Tarentaise, pays_ISO3166_FRA. Tel : +33 608867304. E-mail : direction@saintefoytourisme.com.

Adresse(s) internet

Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché

À l'été 2026, Sainte Foy Tarentaise vibrera au rythme du Sainte Foy Festival, un événement musical ambitieux au coeur des Alpes, avec deux scènes et deux ambiances, le Sainte Foy festival a réuni jusqu'à 2500 personnes sur deux jours. Sainte Foy Tourisme recherche un partenaire de production artistique et technique prêt à s'engager dans une aventure créative et collaborative.

Lieu d'exécution

Parking des Mélèzes 73640 Sainte Foy Tarentaise

Caractéristiques**Type de procédure :**

Procédure adaptée.

Caractéristiques principales :

Une collaboration gagnant-gagnant

Sainte Foy Tourisme souhaite s'associer à un partenaire capable de piloter la production du festival, dans un esprit de co-construction artistique, tout en bénéficiant d'un partage des recettes billetterie.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :

Le Sainte Foy Festival, c'est deux scènes, deux ambiances. Une scène d'altitude à Plan Bois (concerts après midi) de 40m² couverte et fermée sur trois côtés et une scène station (concerts du soir) de 130m² couverte et fermée sur trois côtés.

Des variantes seront prises en considération : Oui**Division en lots : Oui****Il convient de soumettre des offres pour**

un ou plusieurs lots.

Durée du marché ou délai d'exécution

Durée en jours : 15 (à compter de la date de notification du marché).

Date limite de réception des candidatures

Lundi 16 février 2026 - 12:00

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Vendredi 20 février 2026 - 12:00

Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Lundi 02 févr. 2026

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Jusqu'au 28 février 2026.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services)

18 août 2026

Conditions relatives au marché**Cautionnement et garanties exigés**

Une visite terrain est obligatoire. Avoir déjà réalisé des festivals de cette ampleur.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Paiement de 30% d'acompte sur facture au 1er juin 2026 et solde au 25 août 2026.

Paiement par mandat administratif.

Partage des recettes de la billetterie au 15 septembre 2026.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée : Euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Certificats de qualifications professionnelles (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public). La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.
- Echantillons, descriptions et/ou photographies des fournitures.
- Formulaire DC3, Acte d'engagement
(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Autre justificatif / Commentaire :

Commentaire :

Les structures intéressées sont invitées à transmettre :

- Une présentation de leur structure
- Leurs références
- Une note d'intention artistique
- Une proposition de programmation

- Une approche budgétaire globale

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- 1: tarif 30%
- 2: programmation artistique 50%
- 3: références 20%

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur

Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

SAINTE FOY TOURISME 130 Placette du Brenzet , à l'attention de Elise GENTIT , 73640 Sainte Foy tarentaise, FRANCE. Tél. +33 608867304. E-mail : direction@saintefoytourisme.com.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :

SAINTE FOY TOURISME 130 Placette du Brenzet 73640 Sainte-Foy-Tarentaise , à l'attention de Rémi MORENO TURPIN , 73640 Sainte Foy tarentaise, FRANCE. Tél. +33 609060216. E-mail : animation@saintefoytourisme.com.

Informations sur les lots

LOT N° 1 :

Description succincte

Production et technique

- Conception et installation des scènes

Scène station : 130m² couverte et fermée sur 3 cotés

Scène plan bois : 40m² sur la scène couverte et fermée sur 3 cotés de plan bois

- Gestion de la sonorisation et des lumières

- Mise en place et gestion des loges artistes

Programmation artistique

- Proposition et élaboration de la programmation musicale

- Coordination avec les artistes et leurs équipes

• La programmation sera construite en étroite collaboration avec Sainte-Foy Tourisme (deux concerts à Plan Bois par jour et deux à trois concerts sur la scène station par jour)

- Validation finale assurée par Sainte-Foy Tourisme

Accueil des artistes

- Organisation des repas artistes et techniciens

- Gestion de l'hébergement des artistes et des techniciens.

120 000€ TTC + 50% de recette billetterie

LOT N° 2 :

Description succincte

Organisation des secours avec un budget inférieur à 1500€ TTC.

LOT N° 3 :

Description succincte

Installation de toilettes chimiques inférieur à 4000€ TTC.

LOT N° 4 :

Description succincte

Assurer la sécurité des festivaliers inférieur à 8000€ TTC.

LOT N° 5 :

Description succincte

Une vidéo récap par jour de festival de 1min inférieur à 2500€ TTC.

Date d'envoi du présent avis

02 février 2026

Elise GENTIT